

Lockington, Elliott (SPAC/PSPC)

De : Media <media@tpsgc-pwgsc.gc.ca>
Envoyé : 22 octobre 2020 16:53
À : Roy, Cecely (SPAC/PSPC); fitz-morris, James (SPAC/PSPC)
Cc : Elizabeth Lindsay; Me'Shel Gulliver Bélanger; Bryan Blom; Jean-François Létourneau; Media
Objet : RE: Mise à jour de la réponse média / Questions adressées au cabinet de la ministre...
FW: QUESTION : Pour approbation par le CM : Réponse média / Niveau 1 – COVID-19 – Suivi : unités de santé mobiles / Agence QMI

À titre informatif – La journaliste a fait un suivi et aimerait recevoir une réponse d'ici demain.

Merci.

Michèle LaRose
Conseillère principale, Relations avec les médias | Senior Advisor, Media Relations
Services publics et Approvisionnement Canada | Public Services and Procurement Canada
Cellulaire : 613-415-6302

De : Media
Envoyé : 31 octobre 2020 16:35
À : Cecely Roy; James Fitzmorris
Cc : Elizabeth Lindsay; Me'Shel Gulliver Bélanger; Bryan Blom; Jean-François Létourneau; Media
Objet : FW: Mise à jour de la réponse média / Questions adressées au cabinet de la ministre... FW: QUESTION : Pour approbation par le CM : Réponse média / Niveau 1 – COVID-19 – Suivi : unités de santé mobiles / Agence QMI

Bonjour James et Cecely,

Le programme a fourni du contexte en réponse à votre demande de précision concernant les paiements effectués. Le contenu a été approuvé par le SMA du programme.

Les paiements effectués depuis la dernière réponse fournie concernent de nombreuses choses différentes. En général, une partie des coûts concerne ce qui suit :

1. Ce qui est le plus important, c'est que les équipements médicaux et les biens non durables sont livrés à l'entrepôt et les entrepreneurs demandent à être payés une fois la livraison effectuée (p. ex., les ventilateurs arrivent en lots, car ils sont difficiles à obtenir). Les livraisons d'équipements et de biens non durables se poursuivent en fonction des commandes passées il y a plusieurs semaines.
2. Les biens non durables et autres doivent être entreposés et les frais d'entreposage sont payés par le Canada, y compris les frais de location de l'entrepôt, la gestion des articles stockés, les frais liés à la sécurité des lieux, l'entretien des équipements pendant l'entreposage (p. ex., le chargement des batteries).
3. Les entrepreneurs ont mis en place des bureaux de gestion de projet pour gérer les différents éléments et répondre aux demandes du Canada.
4. Les essais et les modifications de conception se poursuivent en ce qui concerne les unités de réduction des risques.

Merci.

Jeremy

De : fitz-morris, James (SPAC/PSPC) [<mailto:james.fitz-morris@canada.ca>]

Envoyé : 16 octobre 2020 12:21

À : Media [media@tpsgc-pwgsc.gc.ca]

Cc : Elizabeth Lindsay [Elizabeth.Lindsay@tpsgc-pwgsc.gc.ca]; James Stott [James.Stott@tpsgc-pwgsc.gc.ca]; Jean-François Létourneau [Jean-Francois.Letourneau@tpsgc-pwgsc.gc.ca]; Me'Shel Gulliver Bélanger [MeShel.GulliverBelanger@tpsgc-pwgsc.gc.ca]; Rachel Lagacé [Rachel.Lagace@tpsgc-pwgsc.gc.ca]; Renee Harden [Renee.Harden@tpsgc-pwgsc.gc.ca]; Sara Lacasse [Sara.Lacasse@tpsgc-pwgsc.gc.ca]; Vivianne Soubhie [Vivianne.Soubhie@tpsgc-pwgsc.gc.ca]

Objet : RE: Pour approbation par le CM : Réponse média / Niveau 1 – COVID-19 – Suivi : unités de santé mobiles / Agence QMI

Pourrions-nous obtenir des précisions au sujet des paiements qui ont été faits depuis la dernière mise à jour? Les biens non durables indiqués ont-ils été livrés?

Merci.

James

De : Media [<mailto:media@tpsgc-pwgsc.gc.ca>]

Envoyé : 16 octobre 2020 11:24

À : fitz-morris, James (SPAC/PSPC) [james.fitz-morris@canada.ca]

Cc : Elizabeth Lindsay [Elizabeth.Lindsay@tpsgc-pwgsc.gc.ca]; James Stott [James.Stott@tpsgc-pwgsc.gc.ca]; Jean-François Létourneau [Jean-Francois.Letourneau@tpsgc-pwgsc.gc.ca]; Media [media@tpsgc-pwgsc.gc.ca]; Me'Shel Gulliver Bélanger [MeShel.GulliverBelanger@tpsgc-pwgsc.gc.ca]; Rachel Lagacé [Rachel.Lagace@tpsgc-pwgsc.gc.ca]; Renee Harden [Renee.Harden@tpsgc-pwgsc.gc.ca]; Sara Lacasse [Sara.Lacasse@tpsgc-pwgsc.gc.ca]; Vivianne Soubhie [Vivianne.Soubhie@tpsgc-pwgsc.gc.ca]

Objet : Pour approbation par le CM : Réponse média / Niveau 1 – COVID-19 – Suivi : unités de santé mobiles / Agence QMI

Bonjour James,

À faire approuver par le CM s'il vous plaît. Traduction en cours. Nouvelle info.

Merci.

Marc

+++

Réponse média

Agence QMI

Bergeron, Émilie (Agence QMI)

Date de réception de l'appel : octobre-13-20 à 17:00

Échéance : 16 octobre 2020 à 16 h (renégociée et FERME)

Niveau 1 – COVID-19 – Suivi : unités de santé mobile

CONTEXTE : La journaliste a des questions de suivi concernant les unités de santé mobile conçues par SNC-Lavalin PAE et Weatherhaven Global Resources pour lutter contre la pandémie de COVID-19.

Elle a reçu deux réponses de la part de SPAC sur ce même sujet et a récemment publié:
<https://www.journaldemontreal.com/2020/09/11/des-millions-pour-des-hopitaux-mobiles-qui-ont-pas-encore-servi-1>

QUESTIONS / RÉPONSE :

Q1. Quelles provinces ont démontré de l'intérêt à avoir recours à des unités de santé mobile? Lesquelles ont fait une demande formelle auprès du gouvernement du Canada?

R1. Aucune demande formelle n'a été faite par une province ou un territoire à ce jour, car ces unités ont été commandées en prévision d'un besoin potentiel du gouvernement du Canada pour un large éventail de situations.

Q2. Combien d'unités ont été commandées à ce jour? La dernière fois qu'on s'est parlé, vous nous aviez parlé de 2 unités. De combien sur le maximum de 10 unités ont dorénavant été commandées?

R2. Nous en sommes toujours à deux unités commandées.

Q3. La dernière fois qu'on s'est parlé, vous nous avez dit que le gouvernement du Canada avait versé 19 867 005,03\$ à SNC PAE et 12 211 119,95\$ à Weatherhaven. Quels sont les chiffres à jour?

R3. Le gouvernement du Canada a, à ce jour, versé 26 173 758,44 \$ à SNC-Lavalin PAE et 22 438 150,51 \$ à Weatherhaven.

Pour mettre les choses en contexte, ces montants comprennent les biens non durables tels que l'achat d'équipements médicaux (y compris les capacités des unités de soins intensifs) – 100 lits d'hôpital par unité de soins mobile (USM), des ventilateurs, etc., et l'achat de biens médicaux non durables pour 10 jours (EPI, fournitures médicales, matériel de bureau) pour cinq USM dans le cas de SNC-Lavalin PAE et deux USM dans le cas de Weatherhaven.

+++++

Réponse acheminée à QMI le 9 sept. 2020:

Q1. Si je comprends bien votre réponse, cela veut dire qu'à ce jour aucune unité mobile n'a été construite, ou est en cours de construction?

R1. Notre travail se poursuit afin de nous assurer que le Canada est prêt à faire face à toute éventualité en cette période de pandémie. L'accès à une capacité supplémentaire pour appuyer le système de santé par l'intermédiaire des unités de soins mobiles (USM) fait partie de nos plans globaux de préparation à la pandémie. Le travail de planification et de conception des USM doit être effectué avant qu'elles ne soient prêtes à être adaptées et déployées dans les provinces et territoires. Ce travail est en cours, en collaboration avec les provinces et les territoires. Services publics et Approvisionnement Canada a commandé deux USM afin d'être prêt au cas où une USM serait nécessaire de manière urgente.

Q2. Combien d'unités exactement ont été construites? Si aucune unité n'a été construite, quelle est la date anticipée pour qu'une première unité soit livrée?

R2. Deux unités ont été commandées en prévision d'un besoin, il n'y a donc pas de date de livraison fixe pour le moment. Le gouvernement du Canada continue de travailler en étroite collaboration avec les provinces et les territoires pour les aider à évaluer et à répondre à leurs besoins en matière de soins de santé et à s'y préparer. Cela comprend le processus de planification et de conception des USM. Cela nous permet de nous assurer que nous sommes prêts à répondre à leur demande.

Q3. Est-ce que le Canada a payé 150 M\$ à ce jour à SNC-Lavalin, ou une partie de ce montant? Est-ce que le Canada a payé 150 M\$ à ce jour à Weatherhaven Global Resources Ltd, ou une partie de ce montant ? Combien exactement a été versé à ce jour aux entreprises?

R3. Le Canada a payé les deux entrepreneurs pour les travaux réalisés dans le cadre des autorisations de tâches pour s'assurer que les unités sont prêtes à être déployées au besoin pour protéger la santé et la vie des Canadiens. Jusqu'à présent, le Canada a payé un total de 19 867 005,03\$ à SNC et 12 211 119,95\$ à Weatherhaven pour l'obtention d'équipement médical et de fournitures médicales, les services de gestion de projet, l'entreposage et la conception des USM, afin de nous assurer que le Canada est prêt à faire face à toute éventualité.

Q4. Quelles sont les administrations concernées ou, en d'autres mots, qui détermine le nombre de lits et les équipements médicaux requis?

R4. La conception est suffisamment flexible pour prendre en charge différentes configurations. On déterminera la configuration précise souhaitée avec l'organisme de santé local de la province ou du territoire qui demande l'unité. La conception a été élaborée en consultation avec les provinces et les territoires ainsi qu'avec le ministère de la Défense nationale qui a une grande expérience dans ce domaine.

+++++

Réponse acheminée à QMI le 17 août 2020:

En réponse à vos questions, ces contrats fédéraux pour les unités sanitaires mobiles ont été attribués le 9 avril 2020, pour une durée de 6 mois. Chaque contrat comprend deux options de 6 mois mais aucune option n'a été exercée. Il s'agit de contrats avec autorisation de tâches ce qui signifie que le Canada paie seulement ce qu'il demande à l'entrepreneur de faire ou de fournir.

Les unités sanitaires mobiles sont conçues avec la flexibilité nécessaire pour répondre aux besoins de capacité supplémentaire en matière de soins de santé de l'administration particulière où elles seront déployées. Le nombre de lits et d'autres équipements médicaux est déterminé par la taille et les spécifications requises par l'administration concernée.

Les ententes administratives indiquent les modalités que le fournisseur doit respecter afin de maintenir son statut et pouvoir faire affaire avec le gouvernement du Canada. Ces modalités peuvent comprendre des mesures correctives, des programmes de conformité et des rapports réguliers sur les progrès et la conformité. Selon son entente administrative, SNC-Lavalin a retenu les services d'un tiers indépendant, reconnu par SPAC, pour faire le suivi de la conformité aux modalités de l'entente, à ses frais.

En plus des rapports réguliers, le tiers indépendant évalue la conformité aux modalités de l'entente administrative et en rend compte régulièrement.